Communauté de Communes
de la Porte des Vosges Méridionales

AUTOMNE 2026
N°1

CÔTÉ COM'COM

ÉDITION INTERCOMMUNALE

MAGAZINE
DES VOSGES MÉRIDIONALES

CÔTÉ COM'COM

ZOOM SUR LA COLLECTIVITÉ

CÔTÉ COMMUNES

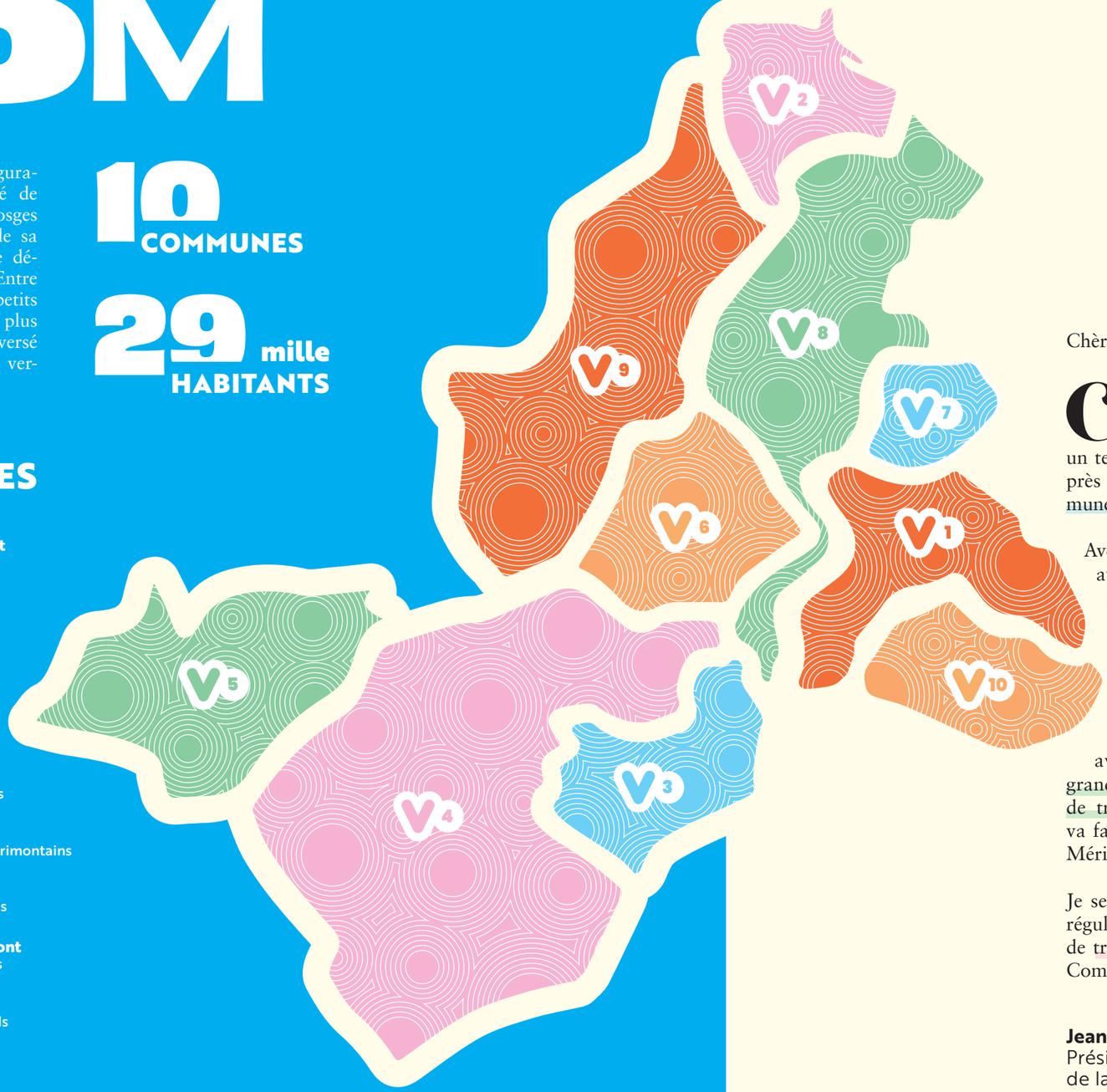
AU CŒUR DES DÉFIS LOCAUX

LE TERRITOIRE DE LA COM'COM

Née en 2017 dans sa configuration actuelle, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales tient son nom de sa position géographique dans le département, au sud des Vosges. Entre massifs et plaines, émaillé de petits villages et de centres-bourgs plus urbains, notre territoire est traversé de rivières au cœur de vallées verdoyantes.

10 COMMUNES

29 mille HABITANTS



LES COMMUNES

1. **Dommartin-Lès-Remiremont**
 1921 Picosées et Picosés
2. **Eloyes**
 3138 Loyas
3. **Girmont-Val-d'Ajol**
 264 Girmontoises et Girmontois
4. **Le Val-d'Ajol**
 3885 Ajolaises et Ajolais
5. **Plombières-les-Bains**
 1573 Plombinoises et Plombinois
6. **Remiremont**
 7388 Romarimontaines et Romarimontains
7. **Saint-Amé**
 2129 Stamésiennes et Stamésiens
8. **Saint-Étienne-Lès-Remiremont**
 3818 Stéphanoises et Stéphanois
9. **Saint-Nabord**
 3953 Navoiriaudes et Navoiriauds
10. **Vecoux**
 871 Picosées et Picosés



JEAN-BENOÎT TISSERAND
Président

L'ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants des Vosges Méridionales,

C'est un grand honneur de m'adresser à chacune et chacun d'entre vous en tant que nouveau Président de la Communauté de Communes. Nous avons la chance de vivre sur un territoire aussi magnifique que dynamique. Il réunit près de 29 000 habitants sur l'ensemble de nos 10 communes.

Avec mes collègues élu(e)s communautaires, nous avons souhaité vous proposer un nouveau magazine pour vous présenter l'ensemble des actions menées par la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales. Vous pourrez vous rendre compte à quel point la Com'Com est présente pour vous tous au quotidien.

Dès ces premiers mois de notre mandat, nous avons tous à cœur de travailler à votre service. La grande nouveauté sera la mise en place d'un service de transport à la demande. Facilement accessible, il va faciliter les déplacements sur l'ensemble des Vosges Méridionales.

Je serai un Président actif et présent sur le terrain pour venir régulièrement à votre rencontre. Au plaisir de nous retrouver et de travailler tous ensemble à l'essor de notre Communauté de Communes. Bien sincèrement,

Jean-Benoît TISSERAND
Président de la Communauté de Communes
de la Porte des Vosges Méridionales

DÉCOUVREZ LES PORTRAITS DES ÉLUS

PRÉSIDENCE



Jean-Benoît TISSERAND
Président de la CCPVM
& Maire de Remiremont

VICE-PRÉSIDENCE ET DÉLÉGATIONS

1 — Thomas VINCENT
Eau, assainissement et travaux



Maire de Le Val-d'Ajol

2 — Patrick VINCENT
Tourisme



Maire de Girmont-Val-d'Ajol

3 — Arnaud JEANNOT
Culture et sports



Maire de Saint-Amé

4 — Lydie BARBAUX
PLUi, RLPi, SPR, revitalisation, cadre de vie



Maire de Plombières-les-Bains

5 — Jean-Charles TISSERAND
Mobilité et mutualisations



Maire de Saint-Étienne-Lès-Rt

6 — Pascale NAULIN
Communication



Maire de Saint-Nabord

7 — Jean-Jacques ROSAYE
Environnement



Maire de Dommartin-Lès-Rt

8 — Steve BEKAÏ
Développement économique



Maire de Vecoux

9 — Amélie SEMPIANA
Petite enfance et politiques sociales



1ère Adjointe au Maire d'Eloyes



Marie BRETON
Dommartin-Lès-Remiremont



Christophe GÉRARD
Eloyes



Didier HATON
Eloyes



Agnès DAVAL
Girmont-Val-d'Ajol



Arthur NAVILIAT
Le Val-d'Ajol



Pauline GUILBERT
Le Val-d'Ajol



Marie BEAUDINET
Le Val-d'Ajol



Jean-Marie SUARDI
Plombières-les-Bains



Frédéric SIMON
Remiremont



Valérie JANKOWSKI
Remiremont



Bruno HAILLANT
Remiremont



Brigitte CHARLES
Remiremont



Catherine VAGNON
Remiremont



Joceline PORTÉ
Remiremont



Bernard CREUSOT
Remiremont



Jean HINGRAY
Remiremont



Yvette PIERRE
Saint-Amé



David BOLMONT
Saint-Étienne-Lès-Remiremont



Agnès CLÉMENT-DEMENGE
Saint-Étienne-Lès-Remiremont



Valérie MOREAU
Saint-Étienne-Lès-Remiremont



Isabelle REMOLATO
Saint-Nabord



Jean-Pierre CALMELS
Saint-Nabord



Valéry AUDINOT
Saint-Nabord



Denis CREUSOT
Vecoux

QUE FAIT LA COM'COM ?

DES MISSIONS, DES PROJETS, DES ACTIONS.

34 ÉLUS · 130 AGENTS

LA COM'COM AGIT SUR VOTRE QUOTIDIEN !

GÈRE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

PISCINES
PARCOURS VTT LABELLISÉS
STADE VTT
PARCOURS TRAIL

DISTRIBUE ET ASSAINIT L'EAU

STATIONS D'ÉPURATION
GESTION DES RÉSEAUX D'EAU
GESTION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT
SOURCES ET CAPTAGES

ACCOMPAGNE LES FAMILLES

CRÈCHES ET RELAIS PETITE ENFANCE
GUICHET UNIQUE DE LA PETITE ENFANCE
POLITIQUES SOCIALES
POLITIQUE DE LA VILLE
AIRES DE GRANDS PASSAGES
SÉCURITÉ À VÉLO



REND LE TERRITOIRE ATTRACTIF

MOBILITÉ
OFFICE DE TOURISME
SOUTIEN AUX COMMERCES
ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES
PETITES VILLES DE DEMAIN
AIRES DE CAMPING-CARS
PROJETS TOURISTIQUES STRUCTURANTS

DONNE ACCÈS À LA CULTURE

MÉDIATHÈQUES
ÉCOLE DE MUSIQUE
MICRO-FOLIE
SENTIERS MUSICAUX
FESTIVAL CULTUREL ANNUEL
CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

PROTÈGE ET VALORISE L'ENVIRONNEMENT

GESTION ET VALORISATION D'ESPACES PROTÉGÉS
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL
LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

AMÉNAGE LES ESPACES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS
RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL
SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES
AIDES À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT
CRÉATION ET EXTENSION DE ZONES D'ACTIVITÉ

Illustrations : Adobe Stock

AGIR AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Dans 20 ans, à quoi ressemblera notre territoire ? Les jeunes auront-ils envie d'y construire leur avenir ? Les entreprises choisiront-elles d'y investir ? Nos paysages auront-ils conservé leur beauté ? Préparer l'avenir est l'une des grandes missions de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales. Son rôle est d'anticiper les évolutions, de mettre en cohérence les projets et d'imaginer un développement équilibré qui réponde aux défis de demain. Un territoire ne se construit pas en quelques années et réfléchir nos espaces est une responsabilité partagée entre habitants, communes, entreprises, associations, agriculteurs et partenaires institutionnels. Le rôle de la CCPVM est de donner un cap, de coordonner les projets et de préparer les décisions qui feront la qualité de vie des générations d'aujourd'hui… comme de celles de demain. Habitat, économie, mobilité, environnement, patrimoine, paysages… tout est lié. Pour faire les bons choix, il faut penser l'espace dans son ensemble, sans se limiter aux frontières d'une commune. Le territoire dans 20 ans ne sera donc pas le fruit du hasard. Il sera le résultat des choix que nous faisons maintenant. Ensemble.

Et si les choix d'aujourd'hui dessinaient déjà le territoire de demain ?

Notre vie quotidienne ne se limite pas à une commune. Chaque jour, nos habitudes et nos contraintes nous conduisent naturellement d'une ville à l'autre. On peut habiter Le Girmont-Val-d'Ajol et faire ses courses au Val-d'Ajol. Travailler à Dommartin et faire garder ses enfants à Eloyes. Les élèves de Vecoux apprennent à nager à Remiremont. Les exemples sont nombreux. C'est cette réalité qui donne tout son sens à l'intercommunalité. Lorsqu'un besoin concerne plusieurs communes, mieux vaut y répondre ensemble. Mobilité, économie, déchets, tourisme, équipements ou encore préservation du cadre de vie : les communes mutualisent leurs moyens et leurs compétences. L'intercommunalité ne remplace pas les communes : elle permet d'agir ensemble quand l'action collective est la plus pertinente.

un espace ET DES ÉQUIPEMENTS QUI PROFITENT À TOUS







3 LEVIERS D'ACTION

MOBILITÉ

FACILITER LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

Habiter, travailler, faire ses courses, accéder aux soins ou aux loisirs... En milieu rural, la mobilité est un enjeu essentiel. Adopté en 2025, le Plan de Mobilité Simplifié fixe le cap pour les années à venir. Première réalisation concrète : le Transport à la Demande (TAD) sera déployé dès fin 2026. *(rendez-vous pages 20-21 pour en savoir plus)*

HABITAT

ÊTRE BIEN CHEZ SOI

Rénover un logement ancien, améliorer son confort, réduire sa consommation d'énergie : la Com Com vous accompagne à chaque étape. Avec les dispositifs OPAH/OPAH-RU et France Rénov', vous bénéficiez de conseils personnalisés, gratuits, neutres et d'un accompagnement pour mobiliser les aides disponibles. Vous avez un projet ? Des permanences sont organisées toutes les semaines.





URBANISME

Nous préparons aujourd'hui le cadre de vie des prochaines décennies. Avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-HM), les communes définissent ensemble les orientations en matière d'aménagement, d'habitat et de mobilité. La concertation a débuté : les habitants seront invités à contribuer lors de réunions publiques programmées ces prochains mois.

En parallèle, le Règlement Local de Publicité (RLPi) harmonisera les règles relatives aux enseignes et publicités, tandis que la révision des Sites Patrimoniaux Remarquables de Remiremont et Plombières-les-Bains contribuera à préserver et valoriser le cœur de nos communes.

À L'AVENIR, COMMENT VOULONS-NOUS VIVRE ?

ÉCONOMIE ET TOURISME : DEUX LEVIERS D'ATTRACTIVITÉ

DEUX DOMAINES INTIMEMENT LIÉS

Ce n'est pas un hasard si tourisme et économie se trouvent côte à côte dans ces pages. À la Com'Com, quand on parle d'attirer du monde, on pense «visiteurs occasionnels» mais on raisonne aussi «futurs habitants» ! Vous l'aurez compris : l'ambition ici n'est pas seulement de séduire davantage de touristes mais aussi de convaincre certains d'entre eux de venir travailler, d'investir et habiter durablement le territoire. Et pour rester, il faut trouver un emploi qui convienne et des services qui répondent aux besoins et aux envies. L'attractivité, c'est tout cela à la fois.

« Nous travaillons à rendre nos villes attirantes, pour les visiteurs comme pour les entreprises ! »

ÉCONOMIE

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES POUR DÉVELOPPER L'OFFRE ET FAVORISER L'EMPLOI

Un territoire attractif est un territoire où l'on peut entreprendre, travailler et consommer localement. La CCPVM accompagne les porteurs de projets, soutient le développement des entreprises, propose des aides à l'investissement et aménage des zones d'activités. Parce que le dynamisme des centres-bourgs profite à tous, elle soutient aussi la création et la reprise de commerces grâce à l'appel à projets "Boutique".





TOURISME

RENFORCER LE RAYONNEMENT DE NOTRE DESTINATION

Le tourisme est un moteur de l'économie locale. La Communauté de Communes développe, entretient et améliore en continu des aménagements structurants, comme le Massif du Fossard, la Station Trail ou le Stade VTT des Vosges Secrètes (voir p.13). Elle gère également les trois aires de camping-car intercommunales de Remiremont, Dommartin-les-Remiremont et Saint-Nabord et pilote, avec l'Office de Tourisme, le Schéma de Développement Touristique qui fixe les grandes orientations pour les années à venir.

Préserver et mettre en valeur les richesses naturelles du territoire fait partie des missions de la Communauté de Communes. En lien avec les communes, les partenaires institutionnels, les associations et les habitants, elle pilote et coordonne plusieurs actions. Elle intervient sur nos espaces naturels à travers trois grands axes : connaître, restaurer et valoriser.

PORTER UN REGARD DE PROXIMITÉ





1

CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR

La préservation de l'environnement repose avant tout sur une bonne connaissance du patrimoine naturel. C'est pourquoi des inventaires et des études sont réalisés toute l'année sur la faune, la flore et les habitats naturels.

2

RESTAURER LES MILIEUX NATURELS

Des projets de restauration écologique sont destinés à préserver la biodiversité et à améliorer le fonctionnement des écosystèmes : l'étang de la Demoiselle et sa tourbière ont récemment fait l'objet de travaux majeurs. Ces actions contribuent à renforcer la résilience du territoire face aux effets du changement climatique tout en préservant la qualité du cadre de vie.

3

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL

Animations, sorties nature, actions de sensibilisation et panneaux d'information font découvrir aux habitants nos espaces et les enjeux liés à leur préservation. Des interventions auprès des scolaires sont également programmées toute l'année.

PORTER DES PROJETS AU SERVICE DU TERRITOIRE

La CCPVM assure également le suivi de programmes plus globaux, tels que le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), qui vise à accompagner la transition écologique et énergétique du territoire.

Afin de développer de nouvelles actions, elle répond régulièrement à des appels à projets et recherche des financements extérieurs. Parmi les initiatives récemment engagées figurent notamment l'Atlas de la Biodiversité intercommunale et le programme de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, espèce invasive qui représente une menace pour les pollinisateurs et la biodiversité locale.

Envie de contribuer ? Participez à l'Atlas de la Biodiversité !

CONNAÎTRE, RESTAURER ET VALORISER NOTRE ENVIRONNEMENT

SPORT
ENTRE VILLE, EAU ET NATURE

À DEUX ROUES, EN TOUTE SÉCURITÉ



Tous à vélo et Savoir rouler à vélo sont deux dispositifs différents portés par la CCPVM mais qui visent un même objectif : sensibiliser les enfants aux règles et usages du vélo et à la sécurité routière. Les élèves de CM1/CM2 sont particulièrement ciblés, permettant ainsi une acquisition de l'autonomie à deux-roues à un âge-clé. Entouré de ses partenaires, le service intercommunal des sports coordonne ces actions toute l'année pour que chaque enfant ait accès à un socle commun avant l'arrivée au collège pour apprendre à rouler en sécurité. D'autres actions telles que Mai à vélo, la Fête intercommunale des sports ou encore la plateforme associative sur le site internet sont dédiées à la promotion de la pratique sportive à destination d'un public plus large.

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

2

PISCINES, BIENTÔT 3 !

Le réseau La Ligne s'appuie sur 3 équipements complémentaires. À Remiremont, le centre aquatique propose un bassin adapté à la nage sportive et aux activités de loisirs, avec la possibilité de profiter des beaux jours en extérieur. À Plombières-les-Bains, le bassin d'été, très apprécié à chaque réouverture, offre un espace privilégié pour la détente et le jeu. Au Val-d'Ajol, la piscine historique est en cours de réhabilitation et réouvrira ses portes en 2027, avec un équipement moderne et adapté aux attentes d'aujourd'hui.



DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Nos villes et villages ont la chance d'être entourés de paysages vallonnés, propices aux activités de pleine nature comme le trail, le VTT ou la randonnée pédestre. Le dynamisme de nos associations et la diversité des événements qu'elles proposent en témoignent.
Pour accompagner ces pratiques, il faut des infrastructures adaptées et cohérentes : utilisation de balisages normés, parcours sécurisés, équipements entretenus et espaces naturels préservés. Un important travail du quotidien, qui nécessite la coordination de nombreux acteurs. Car la nature est à tout le monde. Elle est aussi un espace de vie et de travail : les forestiers et agriculteurs y exercent leur activité, les habitants vivent à proximité, les

FAVORISER LA BONNE COHABITATION DES USAGES

sportifs, promeneurs et habitants empruntent les mêmes chemins, avec des pratiques différentes. Chacun doit y trouver sa place, dans le respect des autres et de la tranquillité nécessaire à la faune et la flore. C'est pourquoi les activités de pleine nature et de bien-être constituent l'axe n°1 du schéma de développement touristique.
Depuis des années, la CCPVM travaille avec les acteurs locaux et partenaires (ONF, Club Vosgien, FFC...) pour favoriser une bonne cohabitation des usages.
En poursuivant cette démarche, nous pouvons à la fois valoriser notre territoire, soutenir son économie, attirer visiteurs et nouveaux habitants et accompagner les jeunes sportifs, tout en préservant environnement et cadre de vie.
C'est cette recherche d'équilibre qui doit guider le développement de nos activités de pleine nature.

LA CCPVM ENTRETIENT









FÉDÉRER UNE ACTION DE PROXIMITÉ

ENTRE ÉQUIPEMENTS ET ÉVÉNEMENTS

Un enfant qui découvre son premier instrument. Une famille qui assiste à un spectacle. Des promeneurs qui, au détour d'un sentier, écoutent un opéra. Un adolescent qui explore les collections des grands musées en numérique. Un habitant qui pousse la porte de la médiathèque pour lire, apprendre ou simplement partager un moment.
Ces instants ont un point commun : ils racontent une culture vivante, accessible et proche de chacun. Parce que la culture est un levier d'épanouissement, de cohésion et d'attractivité, la Communauté de Communes a fait le choix d'en exercer la compétence, bien qu'elle soit facultative. Grâce à cet engagement volontaire, les habitants accèdent à une offre culturelle de proximité, complémentaire des acteurs déjà implantés et, bien souvent, gratuite.
À travers ses équipements et sa programmation, la collectivité accompagne ainsi la découverte, la pratique artistique, la lecture, l'éducation culturelle et les rencontres avec les artistes. Tout au long de l'année, ensemble, ses actions font vivre la culture au cœur du territoire.

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE



«Ensemble, ces équipements et dispositifs font dialoguer les générations et les regards.»

LE CERCLE – MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Elle offre un abonnement gratuit donnant accès à des milliers de livres, CD, DVD, jeux, instruments de musique et ressources numériques. Prêt, consultation sur place, portage à domicile sont autant de moyens pour accéder à ces collections. Une riche programmation culturelle contribue à rendre vivantes ces collections pour tous les publics.
📌 **C'est où ?** 3 antennes : Remiremont, Le Val-d'Ajol, Eloyes.

LE CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CT-EAC)

Interventions dans les classes, résidences d'artistes, parcours thématiques... Le CT-EAC développe et soutient toute l'année des projets artistiques à destination des enfants, des jeunes, des aînés et des familles. En partenariat avec les acteurs culturels, éducatifs et associatifs locaux, il favorise la rencontre avec les œuvres et les artistes, renforce l'accès à la culture et incite à la pratique artistique.
📌 **C'est où ?** Dans les 10 communes.

LA MICRO-FOLIE

Installée dans son conteneur itinérant, la Micro-Folie se déplace de commune en commune. Chaque mercredi, elle accueille gratuitement le public pour découvrir les collections des plus grands musées, participer à des ateliers créatifs et vivre une expérience culturelle moderne.
📌 **C'est où ?** En itinérance dans les 10 communes en sessions de 3 mois par commune environ.

LE CUBE – ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

Ouverte dès 5 ans à tous les âges et à tous les niveaux, cette école propose un enseignement complet de la pratique de 21 instruments. Elle est aussi un lieu de diffusion et de création : concerts, masterclasses et autres projets de pratique collective rythment la vie des quelque 400 musiciens qui la fréquentent. Ensemble, professeurs et élèves font rayonner la musique au delà des murs de l'école.
📌 **C'est où ?** 5 sites d'enseignement : Remiremont, Saint-Nabord, Le Val-d'Ajol, Eloyes, Plombières.

LES SENTIERS MUSICAUX

Au détour d'un chemin, la culture s'invite aussi en pleine nature. Jalonnés de panneaux équipés de QR codes, les 5 sentiers musicaux donnent accès à des contenus audio mêlant musique, patrimoine, histoire et découverte du territoire. Une expérience immersive qui invite à marcher, écouter et regarder autrement les paysages qui nous entourent.
📌 **C'est où ?** Saint-Amé, Eloyes, Plombières-les-Bains, Le Val-d'Ajol, Remiremont.

FESTIVAL LA DIZAINE DES ARTS

Chaque année en juin, La Dizaine des Arts fait vibrer les 10 communes au rythme de concerts, spectacles, expositions et ateliers. La culture circule, les habitants aussi. Ils découvrent ou redécouvrent gratuitement les richesses, les communes, les équipements et les acteurs locaux, dans une ambiance conviviale.
📌 **C'est où ?** Dans les 10 communes.

ACCOMPAGNER LES FAMILLES

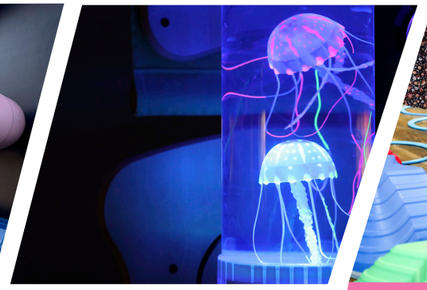
VOUS AVEZ DE JEUNES ENFANTS ?

Chez nous, tout est fait pour que les parents abordent sereinement l'arrivée d'un nouveau venu au sein du foyer. Deux crèches intercommunales accueillent les enfants de 0 à 3 ans : La P'tite Arche, au centre de Remiremont dans le mythique bâtiment de Maxonrupt accueille jusqu'à 50 enfants. La P'tite Cabane à Eloyes accueille quant à elle 20 bébés dans un environnement verdoyant. Locaux flambant neufs, équipe qualifiée, projet pédagogique axé sur le respect du rythme de l'enfant, les tout-petits y acquièrent autonomie, éveil et socialisation en toute sérénité. Vous préférez faire appel à un(e) assistant(e) maternel(le) ou faire garder votre enfant à domicile ? Bonne nouvelle : pour simplifier les démarches, le Relais Petite Enfance La Ronde, vient de devenir Guichet unique de la Petite Enfance. Il est désormais votre interlocuteur unique quel que soit le mode de garde choisi. Service de proximité itinérant et gratuit, il propose également toute l'année des ateliers d'éveil et des espaces de rencontre et de partage favorisant la professionnalisation des assistants-maternels et parentaux ainsi que la socialisation des tout-petits. Vous pouvez aller à la rencontre de l'équipe sur rendez-vous sur place à Saint-Étienne-Lès-Remiremont ou lors des déplacements dans les communes.

1 RELAIS
PETITE ENFANCE
DÉSORMAIS GUICHET UNIQUE

2 CRÈCHES
P'TITE CABANE ET P'TITE ARCHE
ELOYES ET REMIREMONT







2 AIRES DE GRANDS PASSAGES

SAINT-NABORD ET REMIREMONT

La CCPVM a également parmi ses compétences l'accueil des citoyens français itinérants. En conformité avec les obligations du schéma départemental des Vosges, elle gère deux aires de grands passages. Celle de Saint-Nabord, permet d'accueillir 200 à 250 caravanes. Celle de Remiremont permet d'accueillir 50 à 60 caravanes.

LE SAVIEZ VOUS ?

2 DISPOSITIFS À VOCATION SOCIALE

La CCPVM est en lien très étroit avec les partenaires sociaux, les autres collectivités, les services de l'État, les associations et les collectifs d'habitants. Ensemble, ils assurent la coordination et la mise en place de 2 dispositifs qui améliorent la vie quotidienne des habitants.



CONTRAT DE VILLE

Le Contrat de Ville concerne le quartier prioritaire du Rhumont à Remiremont. Il soutient des actions notamment dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, du logement, du cadre de vie, de l'accès aux droits et de la santé. Ces actions sont proposées et mises en œuvre avec les habitants et les partenaires du quartier. Conseil citoyen, réunions publiques et ateliers permettent de faire émerger des projets adaptés aux besoins du quartier.

Il contribue notamment à financer : la navette sociale · le forum de l'emploi · l'aire de jeux pour enfants · les jardins partagés · la végétalisation des abords des habitations · l'opération «Quartier d'été» avec le Centre Social...

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)



À l'échelle des 10 communes, la Convention Territoriale Globale (CTG) permet de définir les priorités pour mieux répondre aux besoins des familles et des habitants. Elle aide la CCPVM et ses partenaires à organiser et développer les services du quotidien pour les années à venir.

Par exemple : elle a contribué à la création de la crèche la P'tite Cabane à Eloyes et au financement du BAFA pour les jeunes.

ET CÔTÉ LOGEMENT SOCIAL ?

Pour le logement social, la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) travaille à l'échelle des 10 communes. Elle réunit les acteurs du territoire pour définir les priorités en matière d'attribution des logements sociaux, favoriser la mixité sociale et mieux répondre aux situations des personnes les plus fragiles (mal-logés, urgences sociales).

La CIL réunit notamment : les bailleurs sociaux · Action Logement · les maires des 10 communes · le Conseil Départemental · la CAF · la MSA · les représentants d'associations à vocation sociale...

DISTRIBUER ET ASSAINIR

L'EAU

2
MILLIONS DE M³ TRAITÉS

20
AGENTS

13 mille
FOYERS ABONNÉS

185
KM DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

140
SITES À GÉRER

485
KM DE RÉSEAUX D'EAU

24H
/24 D'ASTREINTES

Depuis le 1er janvier 2025, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales exerce les compétences « Eau potable » et « Assainissement collectif » sur l'ensemble de son territoire. Précédemment confiée aux mairies, cette gestion est depuis réfléchie à l'échelle de l'ensemble du périmètre des 10 communes.
Objectif : harmoniser les pratiques, gagner en qualité, mieux répartir les services et les coûts mais aussi raisonner "solidaire" à l'heure où la ressource se raréfie. Car — est-il encore nécessaire de le rappeler — l'eau n'arrive pas par magie jusqu'à nos robinets. Elle est captée, acheminée, traitée, consommée, recollectée et enfin épurée pour offrir confort et santé à tous. Un usage qui ne doit pas se faire au détriment de la nature. Ce travail de l'ombre est mené par les équipes de la Régie des Eaux et de ses délégataires chaque jour et à toute heure.

De quoi parle-t-on ?

L'EAU

Depuis nos sources, nappes ou rivières et jusqu'à nos robinets, l'eau doit être captée, traitée, acheminée, comptabilisée et distribuée. Contrôlée indépendamment par l'Agence Régionale de Santé, l'eau potable doit répondre à de nombreux critères pour permettre à chacun de boire une eau sans aucun risque pour la santé.
La Régie des Eaux (et ses délégataires) s'assurent du bon suivi de sa distribution et de sa qualité en tout point du réseau. Gestion des sources, entretien/renouvellement des canalisations, surveillance des volumes distribués, recherche et réparation des fuites, respect des normes de potabilité, relève des compteurs et facturation sont autant d'actions du quotidien des 20 agents à son service.

L'ASSAINISSEMENT

Une fois utilisées dans nos foyers et entreprises, les eaux usées ne repartent pas telles quelles dans la nature. L'assainissement est l'ensemble des techniques d'évacuation et d'épuration des eaux usées. La Régie des Eaux gère les réseaux d'assainissement collectif avec leur acheminement vers 5 stations d'épuration. Une fois dépolluée, l'eau est enfin rejetée en milieu naturel, sous surveillance de la Police de l'Eau. Les installations d'assainissement non collectifs (fosses septiques, micro-stations) sont quant à elles contrôlées par le Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC), qui vérifie leur conformité.

COMMENT ÇA MARCHE ?

J'AI BESOIN D'UN RACCORDEMENT

Pour les réseaux d'eau potable comme pour les réseaux d'assainissement, les agents de la Régie des Eaux vous informent des procédures et tarifs et vous fournissent les formulaires nécessaires pour procéder au branchement.
✉ eau-assainissement@ccpvm.fr

J'ATTENDS MA FACTURE

Pour 8 communes, votre facture est identifiée « Régie des Eaux / Communauté de Communes ». Vous la recevrez désormais en fin d'année. Pour bénéficier du prélèvement automatique pour 2027, en mensualisation ou à échéance, complétez le formulaire SEPA accessible sur ccpvm.fr avant décembre 2026.

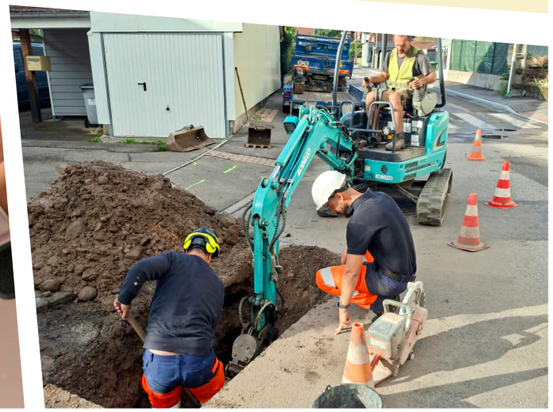
Lors de votre arrivée dans un nouveau logement, vous devez effectuer une demande d'abonnement auprès de la Régie des Eaux. Pour ce faire, complétez le formulaire téléchargé sur ccpvm.fr, fourni au sein de nos locaux (voir p.23) ou envoyé sur demande par téléphone.
Une fois complété et signé, renvoyez-le par mail avec une photographie du bloc compteur d'eau, avec son numéro de série bien visible.
Lorsque vous quittez votre logement, pensez à résilier votre abonnement auprès de nos services.
✉ clientele-eau@ccpvm.fr ☏ 03 55 22 81 40

J'EMMÉNAGE / JE DÉMÉNAGE

Si le problème se situe après le compteur, côté habitation, faites appel à un plombier. S'il se situe avant le compteur (et qu'il ne s'agit pas d'une coupure programmée pour cause de travaux dans votre quartier), contactez nos services. Ils vous accompagneront et interviendront sur place si nécessaire.
Le service est accessible 24h/24.
☏ En journée : 03 55 22 81 40
Astreinte de nuit, weekends et jours fériés : 06 18 95 43 85

J'AI UNE COUPURE / ÇA DÉBORDE !





ET SI JE VIS À REMIREMONT OU PLOMBIÈRES-LES-BAINS ?

Pour l'eau uniquement, le fonctionnement est différent dans ces deux communes, le service étant confié à deux délégataires.
Remiremont > SAUR au 03 55 66 45 00
Plombières-les-Bains > GROUPE SUEZ au 09 77 40 84 08

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

TAD'

POURQUOI ?

Pourquoi un service de transport à la demande plutôt qu'une ligne de bus ?

Parce qu'en milieu rural, les besoins de mobilité sont trop dispersés pour faire circuler des bus à horaires fixes toute la journée, le TAD s'adapte aux demandes des habitants, optimise les trajets et offre ainsi une réponse plus souple, plus efficace et plus économique, tout en facilitant l'accès aux services essentiels et aux commerces du territoire. Démarches administratives, rendez-vous médicaux, courses, loisirs... Dès cet automne, le TAD vous emmène là où vous en avez besoin, près de chez vous.

> ***Un service de proximité simple, souple et accessible***

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 / Je m'inscris sur le site

Je vérifie et justifie mon éligibilité (résident du territoire) et précise ma situation si besoin :

> personne à mobilité réduite
> mineur de plus de 15 ans autorisé par ses parents
> minimas sociaux, QPV (Quartier Prioritaire de la Ville)

2 / Je réserve mon trajet

Une fois mon inscription validée par Mobilibre, je réserve mon trajet jusqu'à la veille avant 17h (ou le vendredi avant 17h pour le lundi) par téléphone ou sur internet.

3 / J'attend à l'arrêt proche

Le véhicule passe me prendre à l'arrêt le plus proche de chez moi.

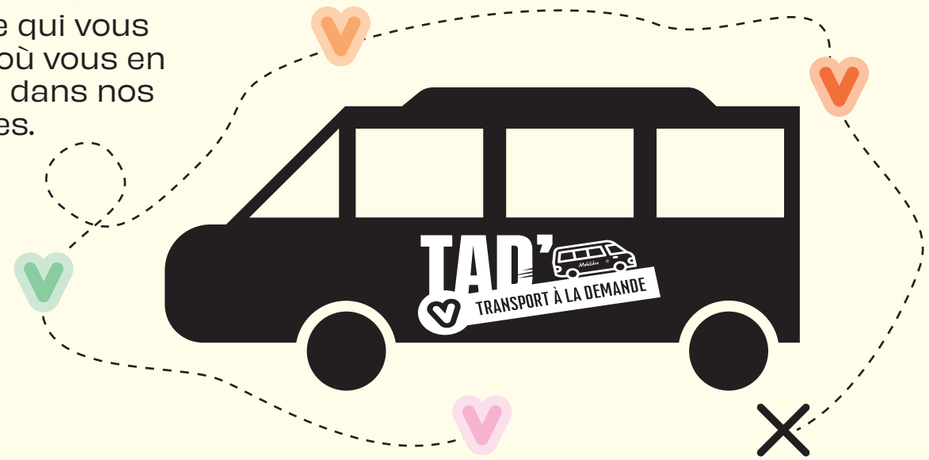
Arrêts : le véhicule s'arrête uniquement aux points d'arrêt définis (hors Personnes à Mobilité Réduite)

4 / Je me rends à destination

Je règle mon trajet en montant et je profite de mon voyage jusqu'à l'arrêt souhaité.

C'EST NOUVEAU !

Une navette qui vous emmène là où vous en avez besoin dans nos 10 communes.



POUR QUI ?

Tous les habitants de nos 10 communes. Toutefois, le service de Transport à la Demande prendra prioritairement en compte les demandes des personnes :

- **À faible autonomie**
- **À mobilité réduite**
- **À la recherche d'un emploi**

Le service est ouvert à l'ensemble des résidents du territoire, dans la limite des disponibilités et d'un plafond de 30 trajets par an pour les publics "non-prioritaires": adolescents de plus de 15 ans non accompagnés, adultes, enfants accompagnés, etc.

OÙ ?

Le TAD' vous dépose à l'arrêt de votre choix sur le territoire et notamment à proximité des points d'intérêt :

SANTÉ · ADMINISTRATION
PETITE ENFANCE · EMPLOI
SPORT · PÉRISCOLAIRE
COMMERCES · CULTURE
LIEN SOCIAL

250 arrêts dans les 10 villes de la Com'Com

INFOS PRATIQUES

Infos/Réservations

06.41.23.07.36 · tad@ccpvm.fr
Réservation jusqu'à la veille avant 17H

Horaires

Du lundi au vendredi de 8H à 19H

Tarifs

1,5€ le trajet (3€ aller-retour)
1€ pour les bénéficiaires des minimas sociaux et résidents du QPV (2€ aller-retour)

Où je monte ?

À l'arrêt de TAD le plus proche de chez moi (liste disponible sur www.ccpvm.fr/tad)

Où je descends ?

À l'arrêt de TAD le plus proche de mon point d'intérêt (sur le territoire de la CCPVM exclusivement)

Qui assure le service ?

La CCPVM a confié l'exploitation du service à l'association Mobilibre

LES SERVICES DE LA COM' COM

Nous espérons que la lecture de ce premier magazine vous aura éclairé sur les missions de la Communauté de Communes. Les prochains numéros, au fil des mois, continueront de vous informer sur l'actualité de la collectivité, l'avancée des projets, les événements programmés…
En attendant, notre site internet et les réseaux sociaux de la CCPVM et ses services vous donneront en temps réel les nouveautés à connaître en tant qu'habitant. Un bon moyen de vous tenir informé, toute l'année.
Le répertoire ci-contre vous donne également toutes les coordonnées de nos différents services. N'hésitez pas à les contacter.

www.ccpvm.fr

20 SERVICES INTERCOMMUNAUX

10 MAIRIES



Magazine des Vosges Méridionales
4 Rue des Grands Moulins,
Saint-Étienne-Lès-Remiremont
ISSN : en cours
Dépôt légal : octobre 2026
Numéro 1 · automne 2026
Directeur de la publication :
Jean-Benoît TISSERAND
Rédactrice en chef : Pascale NAULIN
Graphisme, direction artistique et conception
Service communication CCPVM
Rédaction
Service communication CCPVM
Maquettiste
Julie HARBONNET
Crédits photo
Service communication CCPVM, 10 Mairies du territoire, Canva *(p.2 Eloyes)*

Illustrations
Adobe Stock, Lucide
Contribution
Les référents élus dans les mairies du territoire, les agents des services de la CCPVM
Impression
Imprimerie Freppel
Tirage : 17 500 exemplaires
Papier issu de sources responsables

L'ANNUAIRE DE NOS SERVICES !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PORTE DES VOSGES MÉRIDIONALES
4 rue des Grands Moulins
88200 Saint-Étienne-Lès-Remiremont
03 29 22 11 63
bureaux@ccpvm.fr

RÉGIE DES EAUX
12 rue du Vélodrome 88200
Saint-Étienne-Lès-Remiremont
03 55 22 81 40 *(pour toute demande)*
06 18 95 43 85 *(urgences techniques uniquement)*
clientele-eau@ccpvm.fr ou
eau-assainissement@ccpvm.fr

PETITE ENFANCE
Relais Petite Enfance
Place de l'hôtel de ville -
Saint-Étienne-Lès-Remiremont
03 29 22 24 31 - rpe@ccpvm.fr

Crèche La P'tite Cabane
Eloyes - 14 rue de la Moraine
03 56 63 63 70 -
creche.eloyes@ccpvm.fr

Crèche La P'tite Arche
Remiremont - 2 avenue Julien Méline
03 29 22 02 26 -
multiaccueil@ccpvm.fr

PISCINES
Centre Aquatique de Remiremont
75 faubourg du Val-d'Ajol
03 55 22 81 43 -
centre-aquatique@ccpvm.fr

Piscine de Plombières-les-Bains
5 Allée Eugène Delacroix
03 29 30 04 39

LE CUBE - ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE
Remiremont : 18 rue de Capitaine Flayelle
Le Val-d'Ajol : 4 place de l'Hôtel de Ville
Saint-Nabord : Centre Socio-Culturel - 6 rue du centre
Plombières-les-Bains : Allée des Augustins - Rue Grillot
Eloyes : 5 Rue de l'Église
musique@ccpvm.fr - 03 55 22 81 56 – 06 03 03 01 09

LE CERCLE - MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
Remiremont : 1 place Jules Méline - 03 29 22 50 01
Eloyes : 5 rue Charles de Gaulle - 03 29 22 61 09
Le Val-d'Ajol : 8 place de l'Hôtel de Ville - 03 29 22 61 06
mediatheque@ccpvm.fr

MICRO-FOLIE VOSGES SECRÈTES
Dispositif en itinérance dans les communes
03 29 22 11 63 - micro-folie@ccpvm.fr

CT-EAC
03 29 22 11 63 - culture@ccpvm.fr

OFFICE DE TOURISME
Remiremont
6 place Christian Poncelet - 03 29 62 23 70 - remiremont@otrp.fr
Le Val-d'Ajol
58 grande rue - 03 29 30 61 55 - levaldajol@otrp.fr
Plombières-les-Bains
Place Beaumarchais - 03 29 66 01 30 - plombieres@otrp.fr
Stade VTT
50 route d'Hérival - 03 29 62 23 70

MAIRIES
Dommartin-Lès-Remiremont : 7 place de l'Église - 03 29 62 06 47 - accueil.ville-dommartin@orange.fr

Eloyes : 8 rue Charles de Gaulle - 03 29 32 40 18 - contact.mairie@eloyes.fr

Girmont-Val-d'Ajol : 6 Le Village - 03 29 30 68 32 - mairie.girmont.val@orange.fr

Le Val-d'Ajol : 1 place de l'Hôtel de Ville - 03 29 30 63 33 - mairie@valdajol.fr

Plombières-les-Bains : 2 Rue Grillot - 03 29 66 00 24 - mairie@plombieres.fr

Remiremont : 1 place Christian Poncelet - 03 29 62 42 17 - mairie@remiremont.fr

Saint-Amé : 1 place Simone Veil - 03 29 61 20 18 - mairie@saint-ame.fr

Saint-Étienne-Lès-Remiremont : Place de l'Hôtel de Ville - 03 29 26 18 00 - info@ville-st-etienne-remiremont.fr

Saint-Nabord : 1 rue de l'Église - 03 29 62 06 22 - info@saint-nabord.fr

Vecoux : 11 rue du Centre - 03 29 61 06 14 - accueil@vecoux.fr

COM

Qui gère l'eau ? Quel accès à la culture pour nos écoles ? Qui organise des transports entre les 10 communes ? Comment accéder à un mode de garde adapté pour votre enfant ? Qui contacter quand on veut implanter son entreprise ? Ces questions, apparemment bien distinctes, sont pourtant le quotidien des élus et des agents de la Communauté de Communes, une strate de service public souvent méconnue des habitants. Pas simple de résumer en quelques pages un travail de plusieurs années. Certains aspects sont bien visibles, leurs actions sont très concrètes. D'autres sont plus abstraits, sujets de réflexion éloignés du quotidien de chacun mais ô combien essentielles pour le futur de tous. Ce premier numéro du nouveau bulletin intercommunal synthétise les champs d'action de la collectivité.

Communauté de Communes de la Porte des
Vosges Méridionales